

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le 04/03/2026

ID : 024-984303834-20260226-2026_02_03-DE



OFFICE DE TOURISME
Quai Cyrano Bergerac
1 rue des Récollets
24100 Bergerac

Tel : 05 53 57 03 11
Portable : 06 07 69 38 61

OFFICE DE TOURISME
BERGERAC
Avis des délibérations

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de suppléants : 10

Titulaires : 6
Suppléants : 1
Pouvoirs : 3
Votants : 10

Séance du : 26/02/2026

Date de convocation : 10/02/2026

TITULAIRES PRESENTS: Mme Laurence Rouan, M Pascal Prévot, M Anthony Castaing, M Roland Fray,
SUPPLEANTS PRESENTS : M Cyril Goubie, M Jean-Claude Bonnamy, M Jean-Jacques Chapellet, M Yann Vergniaud, M Joris Boudouin,
EXCUSE(ES): Mme Michelle Dorange, M Frédéric Delmares, M Lionel Lacombe, M Julien Bourgeois, M Jean-Marc Fontaine, M Stéphane Mottier, M Fabien Ruet, M Jean-Luc Bousquet, M Christophe Gravier

Secrétaire de séance : Mme Laurence Rouan

n°2026_02_03

OBJET:

**Rapport
d'activités 2025**

Vu les articles L. 2221-5 et L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu l'article R.133-15 du Code du tourisme,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CAB du 13 décembre 2023 créant l'EPIC Quai Cyrano,

Vu les statuts de cet EPIC et notamment l'article 13 indiquant que le directeur de l'office de tourisme « établit, chaque année, un rapport sur l'activité de l'Office de tourisme communautaire qui est soumis au Comité de direction par le Président, puis au Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise »,

Conformément au décret n° 2015-1002 du 18 août 2015 portant diverses mesures de simplification et d'adaptation dans le secteur du tourisme et notamment son article 1 - 16°, qui indique que le vote du budget doit être précédé d'un rapport sur les orientations budgétaires et d'un rapport d'activités de l'année précédente,

La délibération concernant le rapport d'activités est adoptée à l'unanimité par les membres du Comité de direction.

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le 04/03/2026

ID : 024-984303834-20260226-2026_02_03-DE



Document certifié conforme

Transmis en Préfecture de la Dordogne
Le mardi 03/03/2026

EPIC QUAI CYRANO
1, rue des Récollets - 24100 BERGERAC
Tél : 05 53 57 03 11
N° Siret : 984 303 834 00019

La directrice de l'EPIC
Mme Marion CORNILLE

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.

Bergerac,

Le mardi 03/02/2026

Le Président,
M. Pascal PREVOT